

Réponses au questionnaire du CADEB

C1. Questions d'ordre général

1) Quelles seraient vos priorités ?

- **soutenir l'activité, le commerce et l'emploi local durable** ;
- **améliorer les déplacements dans la Boucle**, notamment en privilégiant les transports collectifs et les modes doux ;
- **favoriser l'accès au logement pour tous** sans consommation excessive d'espace ;
- **soutenir la rénovation énergétique des bâtiments publics et privés**, afin de diminuer la consommation et les charges des résidents ;
- **préserver et développer les terres agricoles** propices à toutes les formes de cultures (grandes cultures, culture de proximité, vivrières) et circuits courts de production-distribution ;
- **améliorer la gestion de l'eau.**

2) Quels types de solutions à mettre en œuvre ?

Préalable : nous porterons au niveau intercommunal la démarche d'agenda 21 initiée timidement au niveau local par le maire sortant, afin d'assurer la cohérence des politiques publiques dans la Boucle.

Soutenir l'activité, le commerce et l'emploi local durable

- **nous favoriserons le maintien et le développement du commerce de proximité** en utilisant, en concertation avec les professionnels, le droit de préemption sur les baux commerciaux, en réaménageant la place de la mairie pour qu'elle devienne un cœur de ville vivant dédié au commerce et à la vie associative, et en installant une halle sur la place Paul Demange, sur le modèle de celle de Carrières sur Seine. Sous la Place Paul Demange, actuellement abandonnée aux voitures ventouses, nous réaliserons un parking souterrain.

Améliorer les déplacements dans la Boucle

- **nous privilégierons l'usage de bus plus petits et plus fréquents**, en particulier le soir, le samedi et le dimanche. Nous améliorerons les correspondances avec le RER, notamment grâce au cadencement des horaires ;
- **nous mettrons en place une navette municipale à usage mutualisé** (sorties scolaires à la piscine ou bibliothèques, déplacements de personnes âgées etc.) afin de mieux relier les populations et les équipements/services des trois quartiers excentrés de Montesson
- **nous défendrons la prise de compétence, au niveau de l'intercommunalité, de la réalisation des pistes cyclables** afin d'assurer leur continuité sur l'ensemble du territoire de la Boucle et la desserte des zones d'activités, gares et lycées ;
- **nous solliciterons auprès du Département une étude de faisabilité technique et financière de la réalisation d'un voire deux nouveaux ponts** sur la Seine, à l'entrée et à la sortie de la Boucle, afin de fluidifier la circulation qu'engendrera le projet pharaonique (100 M€) de Voie nouvelle du maire sortant. Ce ou ces ponts permettraient d'évacuer plus facilement les flux et rendront ainsi inutile tout projet d'échangeur.

Préserver et développer les zones agricoles

-**création d'une Zone agricole protégée (ZAP)** dans les documents d'urbanisme (PLU notamment), sur le modèle de celle qui existe à Vernouillet ;

- **soutien à la mise en place d'un réseau d'aide au maintien d'une agriculture paysanne (AMAP)** pour favoriser la production locale et la vente directe. Elle trouvera des débouchés grâce à l'installation d'un nouveau marché aux Rabaux et l'approvisionnement de produits bio et de saison dans les cantines scolaires ;

- **recrutement de gardes champêtres** (partagé avec les communes de Carrières sur Seine et Sartrouville) pour protéger la Plaine des dépôts sauvages et actes de malveillance.

Favoriser le logement pour tous sans consommation excessive d'espace

- tout projet immobilier comportera **au moins 30 % de logements sociaux** ;

- nous favoriserons la **concentration dans les zones déjà urbanisées, ou prévues pour l'être**, plutôt que l'étalement urbain développé ces dernières années par le maire sortant (comme par exemple aux Terres Blanches)

- nous soutiendrons **toutes les initiatives, notamment associatives, qui facilitent l'habitat partagé** (habitat participatif, logement intergénérationnel)

Soutenir la rénovation énergétique des bâtiments publics et privés

- Dans le fonctionnement quotidien de la municipalité, nous mettrons en œuvre des **procédures plus écologiques** (priorité aux supports électroniques, utilisation et réutilisation de papiers recyclables notamment) sur le modèle de ce qui existe aux Mureaux.

- Les **équipements publics, nouveaux ou en réhabilitation**, seront construits selon des normes thermiques favorisant les économies d'énergie.

- L'Etat accorde des aides fiscales et budgétaires aux ménages pour réaliser des travaux d'économies d'énergie (isolation etc). Le rôle de la commune et de l'intercommunalité doit être de rendre accessible l'ensemble des informations : nous défendrons la création d'**une agence ou guichet d'accueil aux particuliers** au niveau de la CCBS.

Améliorer la gestion de l'eau

Nous lancerons une étude pour évaluer la pertinence d'un **passage en régie/gestion publique de l'eau au niveau intercommunal**, notamment ses conséquences en termes de prix et de qualité.

C2. Questions spécifiques liées à l'intercommunalité « Boucle de Montesson »

1. *Seriez-vous en faveur ou non d'un échangeur dans la plaine de Montesson et pour quelles raisons ?*

Je suis **opposé** à la réalisation d'un échangeur, pour 3 raisons :

- **il dénaturerait la Plaine** en sacrifiant des espaces naturels et agricoles ;

- **il drainerait un flux de circulation important**, vecteur de bruit et de pollution ;

- **il ne changerait en aucun cas le problème d'accès à Paris**, car les véhicules l'empruntant resteront toujours bloqués au niveau du tunnel de La Défense.

2. *Eventuellement, seriez-vous plutôt en faveur d'un demi-échangeur ouvert sur la province ?*

Pour les mêmes raisons qu'au 1°, je suis **opposé** à un demi-échangeur, coûteux ouvrage de « confort » pour permettre, par exemple, aux Yvelinois de se rendre en Normandie... Quant à l'argument d'un accès plus aisé à l'hôpital de Poissy, plus compréhensible, je réponds que les pompiers ont déjà un accès réservé à l'autoroute. En outre, dans mon projet de révision de la ZAC la Borde, je prévois de réserver une emprise foncière pour l'installation d'une maison médicale de garde, qui garantira un accès aux soins d'urgence le soir et le dimanche dans la Boucle, territoire de 170 000 habitants qui en est totalement dépourvu à l'heure actuelle (SOS *médecins* à Marly Le Roy, urgences de Poissy saturées).

3. *Etes-vous pour ou contre la préservation de la plaine agricole, telle qu'actuellement définie par le SDRIF (surface protégée de 280 ha dans le PRIF) ?*

Je suis pour la préservation des terres agricoles, et même leur extension (cf C1).

A ce titre, je suis opposé au tracé actuel du projet ZAC de la Borde, qui tend à sacrifier 4 ha des meilleures terres cultivables pour les consacrer à un agrandissement d'espace commercial. Elu maire, je porterai une révision du projet pour sanctuariser ces terres agricoles et les intégrer, à terme, dans la ZAP.

De la même manière, élu maire, **je réviserai le PLU de la commune de Montesson** : adopté à marche forcée par le maire sortant fin 2012, malgré l'avis défavorable du commissaire enquêteur et du préfet, il est totalement incohérent avec le SDRIF dans la mesure où il « réserve » à l'agriculture des terres...incultivables (sud de l'A14) et, à l'inverse, prévoit l'urbanisation de terres agricoles (La Borde) ! Je remédierai à ce non-sens en consacrant chaque terre à sa vocation : agricole, naturelle, urbaine etc.

Ce sont d'ailleurs les raisons pour lesquelles Stéphane le Foll, ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, préside mon comité de soutien et que le parti Europe Ecologie Les Verts soutient ma candidature.

4) *Avez-vous des projets d'équipements susceptibles d'être construits dans les franges de la Plaine*

J'applique un principe : à chaque terre sa vocation.

Les terres reconnues cultivées et cultivables par la Chambre d'agriculture et les maraîchers doivent être consacrées à l'agriculture. Les autres terres, en friche, doivent trouver une utilité.

Ainsi, les terres situées sur la zone dite « Terres Blanches II », prévues auparavant pour l'urbanisation, seront consacrées à une zone d'équipements, de services et de logements collectifs (maximum R +3).

Les zones à proximité du collège Pablo Picasso (Côte du Val) doivent aussi permettre l'implantation de nouveaux logements collectifs (max R +3).

D'autres espaces (délaissés de l'autoroute etc.) seront consacrés à des parcs de loisirs, sportif ou culturel (nouvelle salle des fêtes). J'envisage aussi la création d'un centre nature pédagogique pour sensibiliser les enfants aux questions environnementales et agricoles.

Précisions complémentaires

- Le **Parc des Sophoras**, véritable poumon vert du centre-ville, doit être préservé, valorisé et entièrement accessible. Nous aménagerons la « friche forestière », promesse non tenue du maire sortant en 2008, afin de la rendre praticable.

- De même, le **Parc de l'Epinoche**, bradé par le maire sortant au Département, est une richesse naturelle peu mise en valeur et pas assez accessible à la population, notamment aux enfants. Nous solliciterons donc auprès du Conseil général sa plus grande ouverture et certains aménagements (jeux pour enfants, parcours santé etc.). A défaut de réactivité départementale, nous solliciterons sa rétrocession symbolique à la commune de Montesson.

- Nous **améliorons la gestion des espaces verts**, ainsi que l'embellissement des entrées de ville, afin que la commune obtienne à terme son classement en « ville fleurie ».

- La **digue de la Borde**, promise depuis 30 ans par les maires successifs, n'a jamais été réalisée, quand celle de Sartrouville vient de l'être en quelques années... Le maire sortant annonce un dossier « en voie de finalisation » alors que le problème foncier lié au bassin de rétention n'est pas réglé et qu'aucun dossier de demande de financement n'a été déposé auprès du Syndicat Mixte Seine et Oise (SMSO) depuis 2008 ! Il convient donc de reprendre en main ce dossier et de le défendre (vraiment) auprès des autorités compétentes.

Sylvain Thialon
Tête de liste « Un nouvel élan pour Montesson »